

Règlement Interne Association Leonorah Danse Orientale.

Toute personne ayant fait son inscription déclare être totalement d'accord avec le règlement suivant, merci d'accorder le temps nécessaire et lire attentivement).

1 Prescription médicale : L'élève déclare avoir fait un control médical et fournir dans l'immédiate une attestation d'aptitude physique pour la danse, mention : Danse Orientale.

2 Inscriptions : Elle sera effective et définitive lors de la remise du dossier complet avec le paiement, c'est personnel et intransférable **Aucun remboursement ne sera possible.**

3 Ponctualités : Pour sécurité et respect aux participants et au professeur on demande d'être ponctuel pour le début des cours, pendant les premiers 10 min de cours il est possible de passer au vestiaire en silence sans chaussures, et de partir aussi en silence si le cours suivant est commencé pour éviter situations d'incommodité.

4 Respect au professeur et compagnons de cours : pour parler de n'importe quelle sujet personnelle (rien à voir avec le cours) il faudra le faire dehors le cours pour Fb, téléphone, mail, etc.

5 Cours et horaires : Les cours ratées ne pourront pas être rattrapé chaque élève choisi son groupe lors de l'inscription et les places sont assignées d'avance ainsi que le nombre d'élèves par cour. Si le groupe choisi n'a pas suffisamment de membres le professeur pourra fermer ce groupe et l'élève doit choisir parmi les autres cours un nouveau pour s'intégrer.

6 Paiement : L'élève doit faire sa première inscription lors du paiement, il assure sa place dans le cours, pour les promotions et réductions il faudra la totalité. **Pas de cours pendant les vacances** scolaires (28 cours réguliers à l'année)

7 Nouvelles inscriptions pourront être possibles pendant l'année toujours qu'il ya des places disponibles et avec l'accord du professeur.

8 Portables et dispositifs mobiles : doivent être éteints pendant la durée des cours.

9 Objets perdus : L'école n'est pas responsable pour perte ou vol. On vous demande svp d'éviter de ramener aux cours objets de valeur, et de bien garder ses effets personnels à la fin.

10 Prohibition: Il est interdit d'enregistrer de matériel d'audio, vidéo etc. dans l'école, à exceptions de celles faites et autorisées avec finalité pédagogique par le professeur, on se réserve le droit de confisquer toute autre matériel.

11 Droit Interne : L'école se réserve le droit d'annuler, modifier les horaires et lieu des cours. Toute annulation de notre part d'un cours donnera lieu à un cours de rattrapage dans les semaines suivantes.

L'Ecole se réserve le droit d'admission et permanence au établissement et cours.

Tout acte personnel, d'agressivité, mauvais comportement, manque de respect, des le minimum au professeur et /ou élèves sera sanctionné avec l'arrêter les cours de façon temporaire ou définitive sans que aucune remboursement soit obligatoire.

12 Droit d'Image : L'élève major, et mineurs, et ses représentants parents, tuteur, AUTORISE l'école à utiliser son image personnelle avec finalité publicitaire et artistique en nom de l'école et pour toute présentation en son nom, sans limite de durée en tant qu'élève ou ex élève.

Merci de votre attention et Bienvenue !

Lu et compris

Nom, prénom date et signature.

